

Agnès Dallamaggiore
26 avenue Jules Gravereaux
94240 L'Haÿ-les-Roses
Tel : 09 81 94 18 81
Porte-parole du Collectif Associatif et Citoyen
« Touche pas ma Roseraie »

L'Haÿ-les-Roses le 22/02/2019

Monsieur Régis Schultz

Président du Groupe Monoprix

14-16 rue Marc Bloch
92116 Clichy cedex

**Objet : *implantation d'une moyenne surface »Monoprix »
en bordure de la Roseraie du Val de Marne***

Monsieur le Président,

Les citoyens de L'Haÿ-les-Roses ont appris l'implantation prochaine d'un magasin Monoprix en bordure du parc de la Roseraie de leur ville, dans le cadre d'une opération immobilière menée par le maire, monsieur Vincent Jeanbrun.

Outre que ce projet immobilier n'a fait l'objet d'aucune véritable concertation avec les habitants, il nous semble particulièrement incongru d'installer cette moyenne surface à proximité immédiate de la Roseraie, devant l'entrée du parc, aujourd'hui très arborée, et surtout de coller ce bâtiment le long d'anciennes écuries du XIX^e siècle.

Vous n'aurez d'ailleurs pas manqué d'observer que l'échelle des bâtiments du projet du maire, dans lequel s'inscrit votre surface commerciale, est **en totale disproportion avec celle des bâtiments de la Roseraie, comme de celle des fermettes XIX^e siècle de la rue Jean Jaurès.**

De plus, il semble que **l'implantation de votre magasin le long de la façade nord de ces anciennes écuries soit en complète contradiction avec les règles de construction en limites de propriété spécifiées dans la zone UAr visée par le PLU article UA 7-2 (pignons limités à 15m), comme avec le Code Civil.**

D'autre part, vous savez sans doute qu'une nouvelle gare de métro est en construction sur le territoire de notre commune à environ 1.5 km du parc de la Roseraie (ligne 14 reliant Orly et Roissy).

Ne serait-il pas plus approprié de trouver un emplacement pour votre magasin dans ses alentours ?

Nonobstant le fait que l'aspect des entrées de votre Monoprix risque de détruire l'image aujourd'hui bucolique des abords du parc (sans vouloir vous blesser) , nous pensons qu'en termes de clientèle, une gare de métro est certainement beaucoup plus attractive qu'un parc dédié à des collections de roses, dont la fréquentation n'augmente significativement qu'au moment de la floraison, soit aux mois de mai, juin et début juillet.

Qu'en pensez-vous ?

Je joins à cette lettre des photographies du lieu où devrait se construire votre magasin : entrée du parc, façades nord et sud des anciennes écuries, en espérant que vous conviendrez de l'erreur de ce choix.

Le collectif de citoyens dont je suis porte-parole a mis en ligne une pétition pour s'opposer au projet du maire, dont je vous donne le lien :

<https://www.mesopinions.com/petition/nature-environnement/roseraie-hay-roses-danger/53347>

Comme vous le constaterez, cette pétition a recueilli quasiment 13 000 signatures, dont celles de beaucoup d'amoureux des roses et des jardins.

En espérant que le bon sens et surtout le sens du commerce l'emporteront, je me permets d'insister, cette fois en tant que très fidèle cliente de vos magasins (où j'ai toujours trouvé des articles de bon goût, qui démontraient le souci de vos équipes de se préoccuper de la qualité de vie des Françaises et des Français) pour que vous réétudiez cette implantation.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations respectueuses.

PJ : 9 photos :

- 1- Entrée du parc vue de la rue Watel
- 2- Entrée du parc devant les grilles, rue watel
- 3- Entrée du parc : au fond les anciennes écuries
- 4- Anciennes écuries : façade sud
- 5- « « « : pignon et façade nord
- 6- « « « : façade nord
- 7- « « « : la façade nord qui serait obstruée donc condamnée
- 8- « « « : façade nord condamnée
- 9- « « « : façade nord, détail